Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D01_DAGC_NO26-DE

DAGC - MP

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

1- NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteuse : Mme Le Maire

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15 : *« Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »

Il est proposé au conseil municipal de nommer le ou la secrétaire de la séance de ce jour :

Mme Stéphanie MONTIGNE.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:47:08+01:00